

Direction Générale de la Solidarité / Direction du Logement

Service logement

REF : DS2010005

Signataire : DR

OBJET : Protocole de consolidation de l'OPH d'Aubervilliers années 2009 2014

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 5211-1

Vu le Code de la Construction et de l'Habitation,

Vu le projet de Protocole de consolidation de l'Office Public de l'Habitat d'Aubervilliers pour les années 2009-2014,

A l'unanimité.

DELIBERE :

APPROUVE le projet de Protocole de consolidation de l'OPH d'Aubervilliers pour les années 2009-2014, tel qu'il figure en annexe de la présente délibération.

AUTORISE le Maire à signer ce projet au nom de la Commune avec la Caisse de Garantie du Logement Locatif Social (CGLLS) pour les années 2009-2014.

.

Pour le Maire

L'adjoint délégué